



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour distribution immédiate

NE PAS DISTRIBUER AUX SERVICES DE CONTROLE DES ÉTATS-UNIS NI DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS.

KINTAVAR ANNONCE LA NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR ET UNE MISE A JOUR DU PROGRAMME D'EXPLORATION

Montréal, Québec, 5 juin 2017 – Kintavar Exploration Inc. (la “**Société**” ou “Kintavar”) (TSX-V: KTR), est heureuse d'annoncer la nomination de M. Pierre Bertrand, ing., au conseil d'administration d'Exploration Kintavar. M. Bertrand est impliqué dans l'industrie et l'exploration minière depuis 1981. Jusqu'en 1998, il a occupé divers postes de la Société minière Inmet allant de géologue de projet à géologue de district, couvrant l'ensemble de l'Est du Canada et certains secteurs d'Afrique. En 1999, il s'est joint à SOQUEM Inc., filiale d'Investissement Québec, où il a occupé divers postes de gestion d'exploration minière avant d'être nommé directeur général en 2006 et plus tard président en 2015 et 2016. M. Bertrand a été directement impliqué dans la découverte de la mine de diamants Renard et a participé à toutes les étapes du projet, de l'exploration à la faisabilité, y compris l'élaboration de l'entente sur les répercussions et les avantages aux Premières nations.

“Un géologue avec 36 années d'expérience en gestion et exploration minière, comme M. Bertrand possède, est un profil rare et exceptionnel. Nous sommes fiers de voir M. Bertrand se joindre au conseil d'administration d'Exploration Kintavar en tant que directeur indépendant et nous sommes impatient de pouvoir travailler avec lui. Sa connaissance de la géologie québécoise, de l'industrie et de l'exploration minières constituera un atout majeur pour la société.” commente Kiril Mugerma, Président et CEO de Kintavar.

Propriété Anik – mise à jour de forage

Une courte campagne de forage d'exploration a été complétée sur la propriété Anik à la fin de l'hiver 2017. La Société n'a pu compléter que la moitié de son programme de forage initiale en raison de l'arrivée hative du printemps. Les forages ont été réalisés dans la partie sud-ouest de la propriété qui est adjacente au projet Nelligan et qui fait partie d'une entente de partenariat entre IAMGOLD et Vanstar. Une campagne de 7 669 mètres de forages sur la propriété Nelligan a récemment été complétée par IAMGOLD. Sur la propriété Anik, la zone aurifère Bobby (Forage ANK-15-06: 56,5 m à 0,41 g / t Au incluant 15 m à 1,0 g / t Au) et la zone Kovi (échantillon en rainure: 0,95 g / t Au sur plus de 5 m, ouvert au sud, et 6 échantillons en main ayant titrés jusqu'à 30,0 g / t Au) dans la partie nord-est de la propriété seront les principales cibles d'une campagne de forage à l'hiver prochain.

La campagne de forage de l'hiver 2017 comprenait 15 forages pour un total de 2 200 mètres. En raison du manque d'affleurement dans ce secteur de la propriété, les principaux objectifs de la

campagne étaient d'investiguer plusieurs anomalies géophysiques de polarisation provoquée (PP) suggérant des extensions aux lithologies et structures minéralisées du projet Nelligan, ainsi que de tester plusieurs cibles géophysiques et géologiques.

La campagne de forage a permis d'intersecter les unités lithologiques favorables ainsi que les zones d'altérations et de minéralisations suggérant la poursuite de l'activité hydrothermale de Nelligan sur la propriété Anik. Les résultats, qui ont été reçus à ce jour, n'ont pas titré de valeur aurifère significative, mais plusieurs résultats d'analyse sont toujours en attentes.

Propriété Rivière-à-l'Aigle

La Société a récemment complété un levé hélicopté magnétique de haute définition et un levé électromagnétique (EM) dans la portion sud de la propriété qui couvre les fortes anomalies aurifères dans les tills identifiées à ce jour. L'interprétation du levé aidera à cibler les secteurs d'intérêt pour la campagne de terrain de l'été 2017, qui comprendra de l'échantillonnage supplémentaire de sols et de tills dans les secteurs prioritaires et la réalisation de tranchées et de levés géophysique au sol sur les diverses anomalies. .

La propriété est située au nord du secteur Urban Barry East d'Osisko Mining, où un vaste programme d'échantillonnage de tills a été complété en 2016, confirmant les trainées aurifères identifiées par Kintavar. Une campagne de forage d'Osisko Mining est en cours dans le secteur. La région est actuellement l'une des régions d'exploration les plus actives du Québec.

Propriétés Mitchi (précédemment WHN/Boisvert) et Cousineau

Au cours des derniers mois, l'équipe s'est concentrée sur la compilation des données géoscientifiques de l'ensemble de la propriété qui comprend aujourd'hui 362 claims et couvre 210 km². Plus de sept (7) différents levés géophysiques (magnétique / EM, gravimétrie, PP et Max-Min) réalisés depuis 2002 sont traités conjointement avec quatre (4) campagnes d'échantillonnage de sol remontant à 2007. Ces levés ont été réalisés de 2002 à 2015, mais ils ont fait l'objet de peu ou pas de suivi au sol. L'unification et la compilation de toutes ces données géophysiques et géochimiques serviront à identifier les secteurs prioritaires pour les prochains trois mois. Les travaux de terrain comprendront le suivi au sol des anomalies, la réalisation de tranchées et l'échantillonnage en rainures. Le tout devrait faire l'objet d'un suivi à l'automne par des levés géophysiques au sol, magnétique et PP, en préparation pour une campagne de forage à l'hiver.

Site internet

La société a lancé officiellement la semaine dernière son site Web que les actionnaires peuvent consulter sur www.kintavar.com. Nous mettrons à jour continuellement le site Web avec des cartes, des images et d'autres informations supplémentaires concernant nos projets. Vérifiez régulièrement les mises à jour.

A propos de la propriété Anik

La propriété Anik (approx. 6 900 hectares, détenue à 100%) est située au Québec à 40 km au sud-est de la ville de Chapais et à 55 km au sud de la ville de Chibougamau. Elle est localisée au cœur du corridor de déformation d'Opawica-Guercheville comprenant de nombreuses mines d'or et gîtes aurifères. La portion est de la propriété est située à moins de 7 km de la mine Joe Mann, du gîte du lac Meston et du gîte Philibert. La portion ouest, pour sa part, est située à moins de 10 km au sud des projets aurifères Monster-Lake et Fancamp. De plus, la zone aurifère principale de la propriété Nelligan, détenue par Ressources Vanstar et IAMGOLD, est bordée au nord, au sud et à l'est par les limites de la propriété Anik et est localisé à moins de 1 500 mètres de ces limites.

A propos de la Rivière-à-l'Aigle

La propriété Rivière-à-l'Aigle (approx. 9 000 hectares, détenue à 100%) est située dans la région du projet Windfall Lake, à 55 km au sud de la ville de Chapais et à 100 km à l'est de la ville de Lebel-sur-Quévillon. Le secteur a fait l'objet de nombreux travaux d'exploration aurifère durant les dernières années, principalement par Osisko Mining. La propriété est caractérisée par de fortes anomalies géochimiques concordant avec l'axe des failles et des zones des cisaillements. La limite sud de la propriété est en contact avec la propriété Urban-Barry d'Osisko Mining.

A propos de la propriété Mitchi

La propriété Mitchi (approx. 21 000 hectares, détenue à 100%) est située à l'ouest du réservoir Mitchinamecus et à 100 km au nord de la ville de Mont-Laurier. La propriété s'étend sur plus de 210 km², elle est accessible par un réseau bien développé de routes forestières et une sous-station hydro-électrique est localisé à 14 km à l'est. La propriété est située dans la portion nord-ouest de la ceinture méta-sédimentaire centrale de la province géologique du Grenville. Plusieurs indices minéralisés aurifères, cuprifères et argentifères ont été identifiés à ce jour et comportent des caractéristiques suggérant un gîte de type Iron Oxide Copper Gold (IOCG), ainsi que de type Skarn. La minéralisation semble appartenir à un événement tardif à l'orogénèse grenvillienne n'ayant pas été affecté par ses fortes contraintes de déformation. De nombreux levés géophysiques et géochimiques menés par d'autres compagnie dans le passé viennent confirmer la présence de plusieurs anomalies qui n'ont toujours pas fait l'objet de suivi sur le terrain. Seulement une campagne de 15 trous de forage (386 m) a été complétée sur la propriété par Noranda en 1971. Osisko Mining détient une redevance de 2% sur 39 cellules désignées sur carte (CDC) et une redevance de 1% sur 21 CDC de la propriété Mitchi.

Divulgateion selon le Règlement 43-101

Alain Cayer, P. Geo., MSc., Vice-Président Exploration de Kintavar, est la personne qualifiée selon le Règlement 43-101 qui a supervisé et approuvé la rédaction des informations techniques de ce communiqué de presse.

Pour plus d'informations, contactez:

Kiril Mugerma, Président et CEO

Téléphone: +1 450 641 5119 #5653

Email: kmugerma@kintavar.com

Web: www.kintavar.com

Énoncés prospectifs:

Certaines déclarations et informations contenues dans le présent communiqué de presse constituent des «déclarations prospectives» et des «informations prospectives» toutes déclarations ou information qui expriment ou impliquent des discussions concernant des prévisions, des attentes, des croyances, des plans, des projections, des objectifs, des hypothèses ou des événements ou performances futures, (souvent, mais pas toujours, en utilisant des mots ou des expressions comme «attend», «anticipe», «croit», «prévoit», «estime», «à l'intention», «cibles», «buts», «prévisions», «objectifs», «potentiel» ou des variantes de ceux-ci ou déclarant que certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « devraient » ou « seront » prises, se produiront ou pourront être réalisés, ou le négatif de l'un de ces termes et expressions similaires) ne sont pas des déclarations de faits historiques et peuvent être des déclarations ou informations prospectives. Les déclarations ou informations prospectives se rapportent, notamment, à la cotation de la Société à la Bourse et son plan d'affaires.

Les déclarations ou informations prospectives se rapportent sont assujettis à une variété de risques connus et inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent de ceux qui sont reflétés dans les déclarations ou les informations prospectives; incluant, notamment, les besoins de capital additionnel de la Société par le biais de financements et le risque que ces fonds ne puissent pas être obtenus; la nature spéculative de l'exploration et l'état d'avancements des propriétés de la Société; l'effet des variations de prix des ressources; les risques réglementaires que le développement des propriétés matérielles de la Société ne sera pas acceptable pour des raisons sociales, environnementales ou autres, la disponibilité de l'équipement (y compris les foreuses) et du personnel pour mener à bien des programmes de travaux, que chaque étape des travaux sera achevée dans les délais prévus, que les modèles et les interprétations géologiques actuels se révèlent exacts, que les résultats des programmes de travaux en cours peuvent entraîner un changement des priorités d'exploration, et les efforts et les capacités de l'équipe de la haute direction. Cette liste n'est pas exhaustive des facteurs qui peuvent affecter les déclarations ou informations prospectives de la Société. Ces facteurs et d'autres peuvent amener la Société à modifier ses programmes d'exploration et de travaux, à ne pas procéder à des programmes de travaux ou à modifier le calendrier ou l'ordre des programmes de travaux prévus. Bien que la Société ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante, d'autres facteurs peuvent entraîner des résultats non anticipés, estimés, décrits ou prévus. En conséquence, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux déclarations prospectives ou à l'information prospective.

Les déclarations et les informations prospectives de la Société sont fondés sur les hypothèses, les croyances, les attentes et les opinions de la direction à la date du présent communiqué de presse et, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, la Société n'assume aucune obligation de mise à jour des déclarations ou informations prospectives si les circonstances ou les hypothèses, les croyances, les attentes ou les opinions de la direction devaient changer, ou des changements dans tout autre événement affectant ces déclarations ou informations.

La Bourse ne s'est nullement prononcée sur le bien-fondé de l'opération projetée, et n'a ni approuvé ou désapprouvé le contenu du présent communiqué. La Bourse et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.